

33 Wellington Street North  
Hamilton (Ontario)  
L8R 1M7

Le 24 mai 2016

En janvier 2016, l'Association médicale canadienne (AMC) a annoncé qu'elle cédera ses responsabilités d'agrément des programmes en sciences paramédicales. L'AMC vise à poursuivre ses activités d'agrément jusqu'au 31 janvier 2018, auquel point l'AMC n'offrira plus de services d'agrément.

La SCSLM et la Canadian Alliance of Medical Laboratory Professionals Regulators (CAMLPR) reconnaissent que l'agrément des programmes de formation en technologie de laboratoire médical constitue une partie importante d'un cadre plus élargi de responsabilisation et de sécurité aux patients. Nous travaillons actuellement en collaboration afin de trouver une solution viable pour combler la perte des services d'agrément de l'AMC. En ce moment, nous examinons toutes les options, y compris un modèle de consortium avec plusieurs partenaires (par ex., des organismes de réglementation et d'autres professionnels de la santé), un modèle indépendant dirigé et administré par la SCSLM et un modèle de fournisseur tiers.

Dans le cadre de cette enquête, nous examinerons le processus de transition des programmes présentement agréés ou en cours d'agrément par l'AMC.

Nous visons à établir un nouveau cadre d'agrément qui répondra aux besoins des organismes de réglementation, des établissements d'enseignement et de la communauté de laboratoire médical plus importante.

Nous comprenons qu'il s'agit d'une question urgente pour la profession de laboratoire médical et nous donnerons des mises à jour tout au long du processus.

Veillez agréer nos sincères salutations.

La chef de la direction,  
Société canadienne de science de  
laboratoire médical (SCSLM),



Christine Nielsen

La présidente,  
Canadian Alliance of Medical Laboratory  
Professionals Regulators (CAMLPR)



Kathy Wilkie

